

THAILANDE

Le gouvernement thaïlandais n'autorise pas l'importation de porc sur son territoire, à moins que la production locale ne le justifie, ce qui est très rare.

Production nationale

La Thaïlande compte un cheptel d'environ 7,9 millions de porcs. 816 029 porcs ont été abattus en 1992, produisant ainsi 672 000 tonnes. La Thaïlande est pratiquement auto-suffisante.

Politiques gouvernementales

Les prix du porc sur pied et de la viande de porc sont réglementés. Le Service du commerce intérieur du ministère du Commerce contrôle le prix de la viande au détail. Comme le porc est considéré comme un produit essentiel, on s'attend à ce que le gouvernement continue de jouer un rôle important dans l'établissement des prix.

Consommation intérieure

La consommation de porc s'élevait à 12 kg par habitant en 1992. Les Thaïlandais préfèrent le porc frais plutôt que le porc transformé.

Importations

La Thaïlande interdit l'importation de porc, mais dans de très rares occasions, autorisera l'importation de certaines quantités, et seulement les quantités nécessaires, afin de régulariser la production intérieure.

Exportations

Les exportations thaïlandaises de porc frais et congelé ont totalisé, en 1992, 1 243 tonnes destinées surtout à Hong Kong et à Singapour.

Accès au marché

Lorsque les importations sont autorisées, un tarif de 60% et une taxe de 7% sur la valeur ajoutée s'appliquent.

Pour un complément d'information:

Ambassade du Canada

C.P. 2090

Bangkok 10500

Tél. : (011-66-2) 237-4126

Télec. : (011-66-2) 236-7119

S'adresser à: M. Thawee Thaiprasithiporn

Agent commercial